

## Prime « Coup de pouce pilotage connecté du chauffage pièce par pièce » :

Watts s'engage pour la diminution des consommations énergétiques avec un Pack de solutions dédiées éligibles à l'aide financière de l'Etat

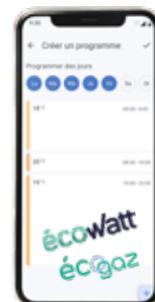


Alors que les dépenses d'énergie des ménages français peuvent représenter jusqu'à 77 % de leur budget\*, le décret du 7 juin 2023 relatif aux systèmes de régulation de la température des systèmes de chauffage et de refroidissement va rendre obligatoire l'installation de thermostats connectés d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2027. Afin d'encourager les foyers à anticiper la mise en œuvre de ces dispositions, l'état a mis en place, le 1<sup>er</sup> décembre 2023, la prime « Coup de pouce pilotage connecté du chauffage pièce par pièce » qui prendra fin en décembre 2024.

Dans ce cadre, Watts s'engage pour la diminution des consommations énergétiques et propose à partir d'août 2024, dans les négoce, un Pack « Coup de pouce » composé de solutions dédiées éligibles à l'aide financière de l'Etat.

\*Source : ADEME

Pour accompagner les professionnels dans l'installation, chez leurs clients particuliers, d'un système de régulation automatique de la température pièce par pièce par programmation horaire sur un système de chauffage individuel neuf ou existant, Watts propose un Pack Coup de Pouce. Eligible jusqu'au 31 décembre 2024 et conforme à la norme NF EN ISO 52120-1, il inclut :



- 1 centrale Watts Vision® pour le réglage de la température ambiante,
- 1 récepteur mural RF BT-WR02 conçu pour contrôler le générateur de chaleur (chaudière, pompe à chaleur...),
- 2 têtes thermostatiques électroniques programmables pour les radiateurs à eau chaude,
- l'application mobile Watts Vision® pour le pilotage à distance et la récupération en temps réel du signal EcoWatt ou EcoGaz.

S'inscrivant dans le cadre de l'offre « Coup de pouce pilotage connecté du chauffage pièce par pièce » de l'Etat, le Pack de Watts ouvre ainsi la possibilité aux particuliers, de recevoir la prime de 260 € à 624 €, sans condition de ressources, versée par les entreprises signataires de la charte correspondante (liste sur [www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-pilotage-connecte-du-chauffage-piece-par-piece](http://www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-pilotage-connecte-du-chauffage-piece-par-piece)), avec la possibilité en plus de la cumuler avec MaPrimeRénov et l'éco-prêt à taux zéro.

Rappelons, qu'outre le Pack Coup de Pouce, Watts dispose, en complément, d'une large gamme de produits éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie qui permet aux professionnels d'effectuer des travaux de rénovation des installations de chauffage, au service d'un confort maximum et d'une facture énergétique minimum.



### Au sujet de Watts

Fondé en 1874 par Joseph Watts, Watts Water Technologies est une société globale qui inclut des marques comme Microflex, Valpes, Socla. Elle offre une gamme inégalée de solutions innovantes dans le domaine de l'eau, et plus particulièrement dans la protection et la sécurité des réseaux, le drainage, le chauffage et la climatisation, les besoins des collectivités territoriales.

Le siège européen, dont dépend le marché français, est basé à Amsterdam, Pays-Bas. Le chiffre d'affaires global Europe est d'environ 400 Millions d'euros. La société emploie environ 2000 personnes, réparties sur 20 sites, dont 5 en France.